



44, avenue de l'Auberge, Orford (Qc) J1X 6J3  
Tél. : 1-800-567-7320 www.estrimont.ca

## Formulaire de réservation

**\*\*Merci de nous faire parvenir un seul formulaire de réservation par chambre\*\***

Nom du groupe : **Association des jeunes barreaux du Québec**      Date : 22 au 24 février 2012

Nom du participant : \_\_\_\_\_

Deuxième participant à la chambre : \_\_\_\_\_

Adresse complète: \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Code Postal: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_ Télécopieur: \_\_\_\_\_

Adresse de courriel : \_\_\_\_\_

Numéro de carte de crédit: \_\_\_\_\_ exp : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**Date limite d'inscription : Vendredi, le 13 janvier 2012**

### Forfait Affaire

- 2 nuits d'hébergement en suites spacieuses avec foyer et terrasse privée
- Deux petits déjeuners complets
- L'accès à tous les services et activités de l'établissement (bains tourbillons extérieurs, saunas finlandais, douche nordique, piscine intérieure et salle d'exercices)
- Pourboire des petits déjeuners inclus

**Tarifs : Veuillez s.v.p. cocher le type d'occupation désiré :**

- 22 & 23 février 2012
- 290.00\$ par personne, en occupation simple (tx en sus)
  - 160.00\$ par personne, en occupation double (tx en sus)
  - 132.00\$ par personne, en occupation triple : 1 lit queen, 1 lit double (tx en sus)
  - 120.00\$ par personne, en occupation quad : 1 lit queen, 1 lit double (tx en sus)

### **Dépôt et politiques d'annulation :**

**Un dépôt de 50.00\$ par chambre est requis afin de confirmer officiellement votre réservation. Le dépôt sera prélevé sur votre carte de crédit. Les frais du séjour complet seront chargés s'il y a annulation à moins de 7 jours de l'événement.**

Si vous n'avez pas reçu de confirmation de l'hôtel dans les prochains 48 heures, nous vous demandons de communiquer avec nous au 1-800-567-7320.

**Merci de nous retourner ce formulaire complété par télécopieur au : (819) 843-2002.**

Section réservée à Estrimont suites & spa

Date de confirmation: \_\_\_\_\_ # Confirmation \_\_\_\_\_